

CARNETS

22

PRINTEMPS 2010

fneeq  **CSN**

Fédération nationale
des enseignantes et
des enseignants
du Québec



Dans ce numéro

Enseignement collégial, enseignement supérieur

Comité Femmes : en 2010, ça va marcher !

Israël-Palestine : comprendre l'histoire

Solidarité avec la Palestine

La campagne BDS (Boycott, désinvestissement, sanctions)

Le Forum social éducation en octobre 2010

Une campagne de visibilité pour les syndicats du regroupement privé

Finances publiques : l'urgence d'agir. L'ironie est frappante

Remboursement des frais de déplacement : favoriser le covoiturage

et l'utilisation des transports en commun

Ça bouge chez les chargés de cours !

Vous avez dit autonomie ?



PHOTO : MICHEL GIROUX

La nouvelle est tombée le mois dernier et n'a pas fait beaucoup de vagues : les États-Unis ont accepté de joindre le programme AHELO qui, sous l'égide de l'OCDE, entend élaborer des critères de qualité pour les apprentissages et les retombées des activités des universités, partout dans le monde. La crédibilité, voire la faisabilité de ce projet, souffrait jusqu'ici beaucoup de l'absence des Américains; leur participation maintenant acquise, tout porte à croire que les travaux vont s'accélérer. On se dirige tout droit vers un classement mondial des universités, dont une version concoctée à Shanghai existe déjà.

Établir de prétendus critères de qualité dans l'enseignement universitaire est un projet qui témoigne de l'évolution de l'enseignement supérieur, à l'échelle internationale : celle d'un contrôle de plus en plus serré (et lourd!) des établissements d'enseignement supérieur.

Le Québec à cet égard n'est pas isolé et les manifestations de cette tendance sont nombreuses. Sous prétexte de l'importance de la part publique du financement de l'enseignement supérieur, on entend multiplier les contrôles de tout acabit. Les projets de loi sur la gouvernance, dans les cégeps comme dans les universités, traduisent cette volonté, qui s'appuie sur une vision étroite de la reddition de comptes. Au collégial, l'ampleur des charges découlant de l'imputabilité est telle que même la Fédération des cégeps l'a dénoncée.

Ce qui est remis en question, par ce nouveau paradigme directement inspiré d'une vision commerciale de l'éducation, c'est l'autonomie universitaire, et partant, notre autonomie professionnelle. Cette dernière ne se limite d'ailleurs pas à ce qui se passe dans une classe, mais concerne également la place et le rôle du corps professoral dans un établissement. Ainsi, les attaques sont nombreuses, par exemple, contre la reconnaissance pleine et entière des chargé-es de cours dans les universités ou contre la reconnaissance syndicale dans les cégeps.

Il n'est pas seulement question d'imputabilité : il est aussi question de profits. Quand des « standards de qualité » ont été édictés, les agences de mesure et de contrôle ne sont pas loin. Aux États-Unis, il existe un marché privé de mesure et d'évaluation des apprentissages, et un véritable marché de services de cotation et d'accréditation des établissements. On peut penser au rôle joué, dans les cégeps, par la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial : le jour est-il si loin où le gouvernement voudra confier de tels mandats à une entreprise privée ?

L'ampleur du phénomène est plus qu'inquiétante. Dans les universités, on assiste à un découpage croissant des tâches d'enseignement : correcteurs, accompagnateurs, chargé-es de cours, enseignants, chercheurs. Cela évoque littéralement une forme de taylorisation de l'enseignement supérieur. Vous avez dit autonomie ?

Le terrain de cette bataille reste celui de nos conventions collectives. Il ne faut pas avoir peur de situer les enjeux relatifs à l'autonomie professionnelle dans nos demandes et de chercher, dans le cadre des négociations, à les enraciner dans les textes de convention.

Jean Trudelle,
Président

- 3 Enseignement collégial, enseignement supérieur**
- 5 Comité Femmes : en 2010, ça va marcher !**
- 7 Israël-Palestine : Comprendre l'histoire**
- 10 Solidarité avec la Palestine Une implication qui porte à conséquence**
- 12 La campagne BDS (boycott, désinvestissement, sanctions)**
- 13 Le Forum social éducation en Palestine en octobre 2010**
- 14 Regroupement privé Une campagne de visibilité pour les syndicats**
- 15 Finances publiques L'urgence d'agir L'ironie est frappante**
- 17 Remboursement des frais de déplacement : Favoriser le covoiturage et l'utilisation des transports en commun**
- 18 Ça bouge chez les chargé-es de cours !**

CARNETS est une publication de la Fédération des enseignantes et des enseignants du Québec. La FNEEQ-CSN représente près de 27 000 membres dans les cégeps, les établissements privés et les universités. Au Québec, elle est l'organisation syndicale la plus représentative de l'enseignement supérieur.

FNEEQ-CSN

1601, av. De Lorimier, Montréal (QC) H2K 4M5
Tél. : 514 598-2241 – Téléc. : 514 598-2190
fneeq.reception@csn.qc.ca – www.fneeq.qc.ca

Rédactrice en chef : Micheline Thibodeau
Coordination et rédaction : France Désautniers
Révision : Ariane Bilodeau
Collaborations : Marie Blais, Alexandre Coudé, Denis Kosseim, Odette Lefrançois, Carole Morache, Caroline Senneville, Claire Tremblay, Jean Trudelle
Photo de la couverture : Karine L'Ecuyer
Graphisme : Brunel Design
Impression : Quadriscan
Tirage : 6 000 exemplaires

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Bibliothèque et Archives du Canada.
ISBN-13 978-2-923606-18-7

Cette publication est imprimée sur du papier fait de fibres recyclées. **Notre forêt nous tient à cœur.**

Enseignement collégial, enseignement supérieur



PHOTO : MICHEL GIROUX

Micheline Thibodeau

Vice-présidente de la FNEEQ

On comprendra aisément que la négociation de la convention collective des enseignantes et des enseignants de cégep ait monopolisé l'essentiel des débats et des énergies du regroupement cégep au cours des dernières semaines.

Le Front commun du secteur public s'est donné comme cadre stratégique la volonté d'arriver à une entente négociée pour le 31 mars, soit à l'échéance des conventions collectives actuelles. Le gouvernement s'est lui-même inscrit dans cette perspective. Manifestement aucune conclusion n'est possible dans ce cadre stratégique. Trop d'embûches insurmontables se sont présentées dans presque tous les secteurs.

Les revendications des enseignantes et des enseignants se concentrent autour de trois grandes priorités : l'ajout de ressources pour les activités d'enseignement proprement dit, l'amélioration des conditions de travail de celles et ceux qui sont à statut précaire et une mise à jour de la structure salariale touchant à la fois la rémunération à l'entrée dans la profession et la valorisation salariale des échelons de maîtrise et de doctorat du troisième cycle.

Évidemment, comme à toutes les négociations du secteur public, le gouvernement nous sert le même discours concernant la précarité des finances publiques.

Inutile de tenter ici un compte rendu de l'évolution de cette négociation. Par contre, il est fort pertinent de relever que parallèlement à celle-ci, plusieurs syndicats d'enseignantes et d'enseignants de cégep sont confrontés à une remise en question de la



PHOTO : BRUCE DOOMES

représentativité syndicale. Cette remise en question a une influence sur les pourparlers en ce sens qu'elle remet en cause la confiance dans le processus de négociation. Non pas que nos vis-à-vis ne soient pas de bonne foi, mais il y a lieu de croire que peu importe l'issue de la négociation, certaines administrations continueront de s'arroger des pouvoirs qui, manifestement, relèvent de l'abus du droit de gérance.

Syndicalisme et pédagogie sont-ils conciliables ?

Certaines administrations de cégeps affirment qu'il y a rupture entre les deux. Depuis quand la défense des conditions d'enseignement remet-elle en cause notre professionnalisme ? Quelle est cette conception de l'être humain de tenir pour différentes les idées d'une enseignante ou d'un enseignant selon les nombreux statuts qu'elle ou qu'il doit assumer ? Devrions-nous avoir des positions contradictoires lorsque nous intervenons comme syndiqué-es, enseignantes ou enseignants, parents ou encore citoyennes ou citoyens ?

Les attaques contre la représentativité syndicale se font de plus en plus nombreuses. L'autonomie professionnelle, quelle soit individuelle ou collective, est entre autres choses, une caractéristique de l'enseignement supérieur.

Les remises en question très graves de la représentativité syndicale sur les questions dites pédagogiques nous heurtent au plus au point, comme enseignantes et enseignants du réseau collégial. Offrir un enseignement de qualité fait partie de nos préoccupations quotidiennes.



PHOTO : FRANCE DESAULNIERS

Quotidiennes dans la préparation des cours, dans la prestation des cours et dans les évaluations des apprentissages : il s'agit de l'autonomie individuelle.

Quotidiennes aussi dans les nombreux lieux de concertation : départements, comités de programmes, comités de cours et commission des études. Celle-ci, rappelons-le, compte parmi ses mandats celui de donner son avis au conseil d'administration sur différentes politiques institutionnelles, dont celles de l'évaluation des apprentissages, de l'évaluation des programmes d'études et de la qualité de langue d'enseignement.

Les conventions collectives sont claires : lorsque le Collège forme un comité qui compte des enseignantes et des enseignants, seul le Syndicat est habilité à les nommer, à moins de dispositions contraires prévues à la convention collective. (FNEEQ 2-2.08, FAC 2-2.09)

Cette disposition de la convention pourrait difficilement être plus transparente. L'assemblée syndicale doit élire ses représentantes et ses représentants à la Commission. L'assemblée syndicale est le lieu de concertation entre les professeurs. En ce sens, les positions de l'assemblée concernant les différentes politiques institutionnelles font partie de l'autonomie collective.

Le rôle de la commission des études ne doit pas être réduit à celui de groupe de discussion

La volonté de certaines administrations à vouloir nommer les enseignantes et les enseignants qui y siègeront va de pair avec celle de réduire le rôle de ces personnes, qui dorénavant ne représenteraient qu'elles-mêmes. Voilà qui est absolument incompatible avec le principe d'autonomie professionnelle collective, on l'aura compris.

Il est inacceptable de penser que les enseignantes et les enseignants, à titre de collectif de travail, ne pourront faire entendre leur voix issue de concertation en assemblée. Nous ne pouvons pas accepter que des administrations soient mieux éclairées que les professeurs en ce qui concerne par exemple l'évaluation des

apprentissages. Vouloir obtenir à la table de négociation que la nomination des coordonnatrices et des coordonnateurs de département et de programme soit avalisée par la direction des études, exiger qu'ils soient imputables de l'ap-

plication des politiques institutionnelles décidées d'une manière de moins en moins consensuelle, c'est remettre en question l'appartenance de l'enseignement collégial à l'enseignement supérieur. ■

Les principes de gestions *top-down* n'ont plus cours dans la majorité des entreprises privées : ils sont encore moins pertinents en enseignement supérieur.

En 2010 ça va marcher !

Voilà le thème choisi par le Collectif du 8 mars pour souligner la Journée internationale des femmes qui marque également le coup d'envoi de la Marche mondiale des femmes 2010.

Caroline Senneville

Secrétaire générale de la FNEEQ

Carole Morache

Comité femmes de la FNEEQ

Cette année, les revendications portent sur l'autonomie économique des femmes, car l'égalité des droits acquise au Québec ne peut se traduire réellement si les femmes demeurent financièrement dépendantes. Les activités de la Marche mondiale des femmes, débutées en mars, culmineront lors de la marche qui aura lieu à Rimouski le 17 octobre prochain. Inscrivez la date à votre agenda, vous pourrez ainsi vous joindre aux membres du comité femmes de la FNEEQ!

« En 2010, ça va marcher » correspond tout à fait au dynamisme qui anime les membres du comité femmes de la FNEEQ dans la réalisation des mandats qui leur ont été confiés afin d'améliorer la présence des femmes dans les exécutifs syndicaux et dans les instances de la fédération. Pour avoir un meilleur aperçu de cette présence, nous comptons poursuivre le travail de compilation du taux de présence des femmes dans les structures et les instances syndicales et fédérales.

Pour aller plus loin dans nos actions, le comité entend également identifier, auprès des syndicats et des femmes, les obstacles à leur participation à la vie syndicale, et les pratiques pouvant lever ces obstacles,



Des femmes qui vont marcher ! Les membres du comité femmes de la FNEEQ : Annie Pomerleau, enseignante à l'école Pasteur, regroupement privé, Carole Morache, enseignante au cégep Montmorency, regroupement cégep, Caroline Senneville, secrétaire générale de la FNEEQ et responsable politique du comité, et Raymonde Simard, chargée de cours à l'Université du Québec à Rimouski, regroupement université

notamment en ce qui a trait à la conciliation famille-travail. Concrètement, nous souhaitons former un groupe de discussion à ce sujet avec les femmes déléguées à la réunion du conseil fédéral de juin. Puis, à la rentrée de l'automne, il faudra visiter une dizaine de syndicats locaux, choisis en tenant compte de la diversité de la fédération, pour poursuivre cette discussion.

L'objectif ultime sera, à l'aide des informations recueillies auprès des militantes, de produire un ensemble de moyens (outils de sensibilisation, suggestions de pistes d'action) pour les syndicats.

Comme vous le voyez, la tâche du comité femmes de la FNEEQ est tracée. Nous aurons cependant besoin de la collaboration de nos syndicats affiliés. C'est pourquoi nous ferons parvenir bientôt aux syndicats, si ce n'est déjà fait, un questionnaire afin d'identifier les personnes responsables des dossiers de condition féminine.

Notre objectif est de constituer un réseau d'échanges et d'informations sur le plan de travail du comité et sur l'actualité féministe.

Merci à l'avance de votre contribution à nos travaux. ■

Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche !

L'année 2010 sera une autre année marquante pour le mouvement des femmes. Avec les femmes du monde, la marche pour contrer la pauvreté et la violence faite aux femmes se poursuivra. Les femmes seront mobilisées à la grandeur du Québec, pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Elles réclameront des actions concrètes et urgentes des gouvernements du Québec et du Canada.

Les revendications des femmes s'inscrivent dans cinq champs d'action :

- autonomie économique des femmes
- bien commun et accès aux ressources
- violence envers les femmes
- paix et démilitarisation
- femmes autochtones

Devenez membre de la Fédération des femmes du Québec

Le comité femmes souhaite également contribuer à faire connaître davantage la Fédération des femmes du Québec et ses actions à nos membres. Depuis mai 2009, Caroline Senneville, secrétaire générale de la FNEEQ et responsable politique du comité, siège au conseil d'administration de la FFQ. Nous vous invitons à en devenir membres. Toute femme du Québec peut adhérer à titre de membre individuelle, et chaque comité de condition féminine des syndicats locaux peut devenir membre associatif. Le membership permet bien sûr de participer aux décisions de la Fédération des femmes du Québec, d'exercer son droit de vote lors de l'élection de la présidente, et de prendre part aux discussions de prise de positions politiques. De plus, comme membre, vous serez régulièrement tenue au courant de toutes les activités de la FFQ, ce qui constitue une mine d'or de renseignements pour les comités locaux de condition féminine. Enfin, l'adhésion, bien qu'à un coût minime, est une source de financement pour l'organisme.

**Pour en savoir plus, ou pour devenir membre,
consulter leur site Internet.**

www.ffq.qc.ca





Israël-Palestine

Comprendre l'histoire

L'impression que l'on a généralement de la question israélo-palestinienne est qu'elle est « compliquée » et, par conséquent, qu'il vaudrait mieux laisser aux experts le soin de discuter du conflit et se garder de porter un jugement, ce qui serait périlleux pour un non-expert.

Une question compliquée?

La question israélo-palestinienne n'est pas compliquée : c'est une entreprise de colonisation d'un territoire et la résistance des autochtones à cette colonisation. En ce sens, le conflit israélo-palestinien est un conflit colonial classique pour le contrôle d'une terre. Un survol historique permet de le constater.

Au début du XX^e siècle, 8 % de la population de la Palestine est juive. Par calcul impérial, la Grande-Bretagne s'engage en 1917 à favoriser l'établissement en Palestine d'un foyer national juif (la Déclaration Balfour) et obtient de la Société des Nations le mandat de le faire en 1922. Grâce à la Grande-Bretagne, une immigration massive d'Européens juifs¹ aura lieu.

En 1947, l'ONU décide de partitionner la Palestine². Évidemment, l'ONU n'a pas consulté les autochtones de la Palestine, propriétaires de 93 % de la Palestine et toujours majoritaires en Palestine (plus de 70 % de la population totale) malgré l'immigration européenne massive depuis un quart de siècle...

Le plan de partage de l'ONU crée ainsi deux États, l'un arabe (à 99 % de sa population) et l'autre juif (à seulement 55 % de sa population). De plus, l'État juif aurait 56 % du territoire. Les Palestiniens et les États

Arabes voisins rejettent ce « partage ». C'est le début de la Naqba, le nettoyage ethnique de la Palestine par des milices juives et par l'armée israélienne. En décembre 1949, à la fin de la première guerre israélo-arabe, le nouvel État juif occupe 78 % du territoire, et 800 000 à 850 000 Palestiniens (deux tiers de la population palestinienne) sont expulsés. Il importe de préciser ici que le nettoyage ethnique est, en droit international, un crime contre l'humanité ; précisons aussi qu'en 1949, Israël est accepté comme État membre de l'ONU à la condition d'appliquer la Résolution 194, qui précise que les réfugiés palestiniens de 1947-49, ou « les réfugiés de 1948 », doivent être réintégrés dans leurs foyers ou compensés.

De 1948 à 1967, la Cisjordanie, Jérusalem-Est et la bande de Gaza formeront la Palestine (22 % de la Palestine historique). Mais en six jours, en juin 1967, Israël occupe les territoires palestiniens à la suite d'une guerre éclair (dite préventive). Cette occupation dure perdure toujours. Le Golan (appartenant à la Syrie) est toujours occupé (le Sinaï a été restitué à l'Égypte). Précisons qu'en droit international, un État ne peut acquérir le territoire d'un autre, et que tout territoire occupé à la suite d'une guerre doit être restitué. Or en Cisjordanie et à Jérusalem-Est subissent une colonisation intensive depuis plus de quatre décennies.

Denis Kosseim

Comité d'action internationale de la FNEEQ

L'impression que la question est compliquée est précisément le point de vue des défenseurs d'Israël (Juifs ou non). Le point de vue des défenseurs de la Palestine (Palestiniens ou non) est que l'impression d'avoir à faire à une question compliquée est fabriquée, créée artificiellement.

Premièrement, je soutiendrai que la question israélo-palestinienne n'est pas compliquée et, deuxièmement, que l'impression d'être confronté à une question compliquée résulte d'un discours propagandiste conçu pour empêcher les personnes de bonne foi de soulever des questions, donnant une latitude maximale à une entreprise colonialiste.

1947



1949



1967



Le mur, jugé illégal par la Cour de justice internationale en 2004, continue d'être érigé non pas sur la frontière entre Israël et les Territoires palestiniens occupés (TPO), mais en Cisjordanie même, profondément et de manière à annexer les meilleures terres et les aquifères souterrains.

Le rapport de l'ONU (ou rapport Goldstone) est accablant : l'objectif de l'agression de Gaza par Israël en décembre 2008 et en janvier 2009 a été « d'humilier et de terroriser une population civile, diminuer radicalement sa capacité économique locale à la fois à travailler et à subsister par elle-même, et à lui imposer un sentiment croissant et continu de dépendance et de vulnérabilité ». Le blocus de Gaza empêche en outre les Palestiniens de Gaza de reconstruire...

Quant au million de Palestiniennes et de Palestiniens citoyens d'Israël, les descendants des Palestiniens ayant échappé au nettoyage ethnique de 1947-1949, ils vivent comme citoyens de seconde zone dans « la démocratie juive », constamment menacés d'expulsion et de dépossession en raison de leur identité non juive, rendant inopérante la notion d'égalité, pourtant essentielle en démocratie.

Nettoyage ethnique, occupation, colonisation, terrorisme d'État, discrimination raciale légalement institutionnalisée, mépris des exigences du droit international, près de 400 résolutions de l'ONU ignorées. La question israélo-palestinienne est simple : Israël est un État voyou et l'exceptionnalisme dont il jouit à l'ONU grâce au veto des États-Unis lui permet de se comporter au XX^e et au XXI^e siècles comme un État colonial.

Le discours propagandiste à l'origine d'une perception erronée³

Si la question israélo-palestinienne n'est pas du tout compliquée, d'où vient l'impression qu'il s'agit d'un conflit compliqué ?

Si les médias de masse faisaient leur travail de quatrième pouvoir, ils choisiraient plus soigneusement le cadre explicatif à partir duquel ils rapportent l'information. Sur la question israélo-palestinienne, le cadre explicatif retenu au Canada et au Québec par les médias de masse est le cadre en vigueur à Ottawa (très proche de celui de Washington) selon lequel, conformément au récit israélien, la violence israélienne est défensive et légitime. À partir de ce cadre, chaque acte de violence israélienne est présenté comme légitime afin d'assurer la sécurité de

sa population et de contrôler les terres et les ressources nécessaires pour sa sécurité nationale.

Prenons l'exemple de la « guerre de Gaza ». Le rapport Goldstone échappe au cadre explicatif des médias de masse (le cadre explicatif du juge Goldstone, qui est Juif et sioniste, représente le droit international), si bien que littéralement 90 % du rapport parle des « crimes de guerre d'Israël », voire de ses « crimes contre l'humanité ». Les médias de masse ont parlé non pas de « massacre à Gaza » ou de « crimes d'Israël à Gaza ». Les médias de masse ont tous parlé de « crimes de guerres des deux côtés » dans « la guerre de Gaza », laissant entendre qu'il y a une équivalence entre Israël et le Hamas. Si les médias de masse changeaient de cadre explicatif et adoptaient un cadre explicatif juridique ou de type colonial, ils auraient dit qu'il ne s'agit pas d'une « guerre » mais d'un « carnage », de la « population civile à Gaza victime du terrorisme d'Israël », d'Israël qui « se moque du droit international », d'« Israël encore impuni », d'« Israël encore protégée par les États-Unis », d'« Israël à suspendre des Nations unies ? ».

Le processus de paix fournit un autre exemple du regard biaisé des médias de masse. L'accent est mis sur le processus et non pas sur le but poursuivi (la paix). Dans ce proces-

2000



aujourd'hui



Comment sortir de l'impasse?

Les personnes de bonne foi devraient répondre à l'appel de la société civile palestinienne lancée pour promouvoir la campagne internationale de BDS d'Israël (boycott, désinvestissement et sanctions), ce qui, comme jadis avec l'Afrique du Sud, amènera à terme la société israélienne à réaliser que le coût de maintenir le statu quo est trop élevé et que les structures de l'apartheid israélien doivent être démantelées.

sus, en place depuis 20 ans (!), la question de fond n'est jamais abordée, à savoir le retrait définitif des TPO. Le processus est bloqué depuis deux décennies par le discours israélien qui parle de paix, mais qui, paradoxalement, intensifie sa colonisation lors du processus de paix (au cours des années 1990, le nombre de colons à et autour de Jérusalem-Est est passé de 200 000 à 450 000, rendant un État palestinien invivable en raison de l'absence de contiguïté territoriale). Si les médias de masse changeaient leur cadre explicatif sur la question israélienne, les titres seraient : « Israël parle de paix mais vole la terre », « Sharon, ennemi de la paix », « le mur d'Israël est illégal », « le mur est la honte d'Israël », etc. Au lieu de dire qu'Israël est « encore victime d'un attentat suicide », les médias de masse rapporteraient que « Israël doit mettre fin à son occupation de la Palestine » ; au lieu de dire

qu'Israël « riposte à la violence palestinienne », les médias de masse parleraient de la « résistance palestinienne à l'occupation illégale ». Les médias de masse propagent donc l'image *Made in Israel* à laquelle souscrivent nos gouvernements, nos ambassadeurs, nos présidents d'universités, plusieurs de nos artistes, de nos équipes sportives, etc. Cette image est celle d'un pays démocratique, un pays de plages, de vins et de *high tech*, un pays victime, un pays en danger, un pays qui ne cherche qu'à vivre en paix et qui, par la force des choses, est contraint de se défendre. Il devient dès lors difficile pour les personnes de bonne foi de soulever des questions, donnant ainsi une latitude maximale à une entreprise colonialiste. Lorsque des personnes de bonne foi posent des questions, on sort l'image, créant une dissonance cognitive qui permet de neutraliser la question.

Notons au passage que parler d'apartheid israélien n'a rien de rhétorique : c'est le terme employé par nul autre qu'Ehud Olmert, ex-premier ministre d'Israël, ainsi que par Ehud Barak, ex-premier ministre d'Israël et l'actuel ministre de la Défense⁴. Au Canada, une nouvelle organisation juive fondée en mars 2008, Voix juives indépendantes⁵, endosse la campagne de BDS⁶.

La campagne de BDS est certes un moyen coercitif, mais il s'agit d'un moyen non-violent qui, il importe de le souligner, a fait ses preuves en Afrique du Sud. Les revendications de la campagne de BDS sont : la fin de l'occupation, l'égalité en Israël des citoyens palestiniens et le retour réfugiés palestiniens tel que stipulé dans la Résolution 194⁷. ■

1 Je dis bien Européens juifs et non Juifs européens. Voir SAND, Shlomo, *Comment le peuple juif fut inventé*, Paris, Fayard, 2008.

2 Une des raisons menant à la partition de la Palestine est que l'on cherche une solution au problème des « personnes déplacées », euphémisme pour les survivants de l'Holocauste. Pour la majorité des Européens juifs de l'époque, la Terre promise n'est pas la Palestine mais l'Amérique. Le hic, c'est que les États-Unis et le Canada n'en prennent que très peu...

3 Voir JENSEN, Robert, « NY Times and Palestine imbroglio: No conflict of interest with conventional wisdom », The Rag Blog, February 9, 2010, <http://theragblog.blogspot.com/2010/02/robert-jensen-mainstream-media-and.html> [page consultée le 14 février 2010]. Voir aussi <http://www.haqeeqat.org/2009/08/31/video-documentary-peace-propaganda-and-the-promised-land-media-the-israel-palestine-conflict/> [page consultée le 14 février 2010].

4 KARON, Tony, « The apartheid will end when Israelis have to face its cost » [page consultée le 14 février 2010] <http://www.thenational.ae/apps/pbcs.dll/article?AID=/20100207/OPINION/702069887/1080>

5 Voir <http://www.independentjewishvoices.ca/> [page consultée le 14 février 2010]

6 Voir <http://www.bdsmovement.net/?q=node/453> [page consultée le 14 février 2010]

7 Voir <http://www.bdsmovement.net/?q=node/52#French> [page consultée le 14 février 2010]

La FNEEQ et la solidarité avec la Palestine

Une implication qui porte à conséquence

Depuis quelques années, la FNEEQ est associée à la solidarité avec le peuple palestinien. En effet, c'est un axe central du travail de solidarité internationale qui se conjugue par ailleurs avec d'autres priorités et orientations comme celle notamment avec Haïti. C'est particulièrement le cas depuis 2004 alors qu'une vingtaine de membres des syndicats affiliés avaient alors participé à Ramallah à une conférence internationale sur le thème de *Mondialisation, éducation et changement social*. Nous avons demandé à Ronald Cameron, qui fut président de la FNEEQ jusqu'en juin 2009, de revenir sur la portée et l'implication de la fédération sur cette question.

Pourquoi la FNEEQ se préoccupe-t-elle de la Palestine ?

La situation au Moyen-Orient a toujours préoccupé la FNEEQ et le travail que le comité action internationale a poursuivi au nom de la fédération depuis plus de cinq ans sur cette question n'était pas nouveau du point de vue politique. L'isolement plus important de la population, symbolisé par la construction du fameux mur de la honte et les événements qui se sont produits depuis la mort d'Arafat, notamment les coupes dans l'aide internationale et l'intervention militaire d'Israël à Gaza en décembre 2008, exigent des organisations démocratiques internationales de sortir de leur réserve et de faire plus pour la population palestinienne.

Au début des années 2000, un débat avait cours dans le mouvement de solidarité pour un boycott. Mais au-



cun appel n'avait été exprimé par la société civile palestinienne en ce sens. C'est pourquoi, à la suite de la rencontre du groupe *Teacher Creativity Center (TCC)*, l'idée de se rendre en territoire occupé pour y exprimer concrètement la solidarité enseignante d'ici est apparue comme essentielle. La FNEEQ a donc collaboré avec cette ONG et le syndicat enseignant de Palestine à l'organisation d'une conférence

internationale en octobre 2004 à Ramallah sur le thème de *Mondialisation, éducation et changement social*.

Quel bilan peut-on tirer de l'action de la FNEEQ depuis ce temps ? A-t-elle porté à conséquence ?

Il est évident que ce n'est pas la seule action de la fédération qui peut changer quelque chose à la situation là-bas. Mais la FNEEQ a réellement contribué au développement d'une plus grande solidarité ici au Québec avec le peuple palestinien, qui s'inscrit

aussi dans un renforcement grandissant des appuis internationaux pour la cause palestinienne.

Le rayonnement de notre action a largement dépassé notre participation à la conférence de 2004. Il s'est traduit, entre autres, par de multiples interventions locales de la part des personnes participantes et par une collaboration plus large avec plusieurs organismes de solidarité,



Au Forum social mondial de Caracas en 2006, atelier de préparation de la Conférence internationale de Ramallah.

notamment la Coalition pour la justice et la paix en Palestine (CJPP). À la suite de l'appel de la société civile palestinienne pour le boycott, le désinvestissement et des sanctions contre l'État israélien (BDS) en 2005, la FNEEQ fut une des premières organisations syndicales à travers le monde à le reprendre et à le faire connaître. Depuis, plusieurs organisations ont emboîté le pas, notamment dans le monde de l'éducation, le SNES en France, UCU en Grande-Bretagne et la CSQ au Québec. L'orientation de la FNEEQ a toujours été, sur ce plan, de lier cette campagne à un travail d'éducation politique sur la situation.

C'est pourquoi un numéro spécial de Carnets fut publié à l'automne 2007 pour faire le point sur la question du conflit. Ce numéro a eu un impact important dans les syndicats mais aussi auprès de nombre de personnes dans les réseaux de solidarité et dans le mouvement syndical québécois. Il a servi notamment d'outil de formation et de débat à plusieurs occasions dans différents milieux et organisations sociales.

La FNEEQ s'est aussi associée aux nombreuses manifestations et activités qui ont marqué la conjoncture politique depuis quelques années sur cette question. Une responsable

de la fédération est retournée en Palestine en mai 2009 avec une délégation de la CJPP et la FNEEQ a soutenu la délégation de décembre 2009 qui a participé au rassemblement international pour marcher vers Gaza.

Lors du dernier Forum social québécois en octobre 2009, la FNEEQ a participé à la constitution d'un comité intersyndical de la CJPP en appui à la campagne BDS.

Le Forum mondial sur l'éducation d'octobre 2010

Le congrès de la FNEEQ en juin 2009 a réitéré son appui au projet de Forum mondial sur l'éducation en Palestine en octobre prochain. La tenue de ce forum est un projet qui mijote au sein du Comité international du Forum social mondial (FSM) depuis le dernier forum qui s'est tenu à Bélem en 2009. Maintenant, l'appel est officiel et la mise en route du projet est engagée. Au Québec, parmi les organisations qui ont déjà exprimé un intérêt pour le projet, on retrouve, en plus de la CJPP, d'Alternatives et de la FNEEQ, la CSN, le Conseil central du Montréal métropolitain, Oxfam-Québec, le PAJU et la FFO.

Ce rendez-vous international constitue un forum sectoriel du FSM parmi les plus ambitieux et les plus importants au cours de la prochaine année. C'est une invitation lancée non seulement au monde de l'éducation mais aussi à toutes celles et ceux qui s'engagent pour la justice sociale et la solidarité avec le peuple palestinien. C'est un événement qui, espérons-le, participera non seulement à renforcer le rôle de l'éducation dans l'avènement d'une société plus démocratique, mais aussi à contribuer à réduire l'isolement de celles et ceux qui luttent en Palestine dans cette perspective. J'en profite pour lancer l'invitation la plus large aux syndicats de la fédération et à leurs membres à soutenir ce forum soit en y participant ou en soutenant financièrement celles et ceux qui vont s'engager à y participer.

Merci Ronald !

TCC est une ONG fondée par un groupe enseignant de Ramallah et qui se consacre au soutien du personnel enseignant en Cisjordanie comme à Gaza pour qu'ils puissent mieux assumer leur fonction auprès des jeunes dans les conditions traumatiques d'une occupation militaire.

www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/publications/carnets/CARNETS_Palestine-final.pdf

LA CAMPAGNE BDS (boycott, désinvestissement, sanctions)

A-t-on besoin de démontrer qu'Israël est un état criminel, alors qu'il viole systématiquement au vu et au su du monde entier le droit international, ainsi que plusieurs centaines de résolutions adoptées par l'Assemblée générale des Nations Unies ?

Alexandre Coudé

Comité action internationale de la FNEEQ

Les origines de l'appel

Lancée le 9 juillet 2005 par des syndicats palestiniens, des associations, des universitaires, des groupes de la société civile et des organismes pour la défense des droits des réfugiés, la campagne BDS vise principalement à inciter les gens à ne plus consommer de produits manufacturés en Israël et dans des entreprises internationales qui collaborent avec Israël. Cet appel invite la communauté internationale à s'engager à mener des actions visant autant des objectifs de sensibilisation de la communauté internationale qu'une pression sur l'État israélien.

Les campagnes de boycott des produits israéliens se concrétisent par des actions non violentes et directes. L'homme dit « sans pouvoir » peut décider en tant que consommateur de choisir de donner son appui dans ce cas aux Palestiniens qui cherchent la liberté et la justice.

Cette action pacifique tente d'amener le gouvernement israélien à choisir la voie d'une solution né-

gociée pour régler le conflit avec les Palestiniens. Elle revendique précisément, conformément au droit international, la fin de l'occupation et de la colonisation, le démantèlement du Mur, l'égalité absolue des droits fondamentaux des Palestiniens et le respect, la protection et la facilitation du droit au retour des réfugiés Palestiniens. Une initiative semblable avait été prise dans les années 80 pour mettre fin au régime d'apartheid en Afrique du Sud. La pression internationale avait été passablement forte pour créer un changement politique.

Le désinvestissement

Dans le même ordre d'idées, le désinvestissement consiste à mettre fin aux investissements en Israël et de tenter de dissuader, par la force économique, les entreprises (fonds de pension des travailleurs, fonds de solidarité de certains syndicats, fonds de communautés religieuses, d'églises, etc.) qui financent et soutiennent l'occupation à respecter les principes du droit international. Le désinvestissement est une action internationale qui vise à imposer des contraintes économiques pour contrer l'application des politiques israéliennes. En tentant d'exposer aux différents acteurs économiques les violations au droit international commises par Israël et en leur faisant prendre conscience des problèmes causés par leurs investissements, la campagne BDS parviendra, si elle est efficace, à changer l'image d'Israël. Les investissements en Israël et dans les entreprises qui participent (directement ou indirectement) à l'oppression du peuple palestinien doivent être vus aux yeux de la communauté inter-

nationale comme des actes qui sont moralement inacceptables.

Les sanctions



Après la décision rendue il y a plus de cinq ans par la Cour internationale de Justice sur l'illégalité de la construction du Mur et de la colonisation, nous sommes forcés de constater que nos gouvernements ne prennent aucune mesure afin de forcer Israël à respecter le droit international. En limitant le droit de circulation des Palestiniens, en refusant de reconnaître le droit de retour des réfugiés palestiniens, en discriminant gravement les droits démocratiques des citoyens palestiniens d'Israël, en empêchant tout développement économique, en se rendant coupable à Gaza de crimes de guerre contre toute une population civile, Israël démontre toujours et encore qu'il n'a aucun reconnaissance pour les droits des Palestiniens. C'est pour ces raisons que la campagne BDS appuie les demandes de sanctions (juridiques, diplomatique et économique) contre Israël, et ce, jusqu'à ce qu'il respecte les principes du droit international et les droits de l'Homme.

Les entreprises que l'on peut boycotter

Il est possible dans notre vie de tous les jours d'appuyer la campagne BDS en boycottant certaines marques de commerce présentes dans nos habitudes de consommation. En voici quelques exemples : Coca Cola, McDonalds, L'Oréal, Nestlé, les cafés Starbucks, Home Depot. En exécutant une simple recherche sur Internet, il est possible de voir une liste beaucoup plus complète des

Sources : Boycott Israël international: <http://boycottisraelinternational.com/>

Boycott divestment sanctions «The non-violent response to Israeli apartheid and occupation: <http://www.bigcampaign.org/>

Global BDS movement: <http://www.bdsmovement.net/>

PILGER, John, For Israel a reckoning, Newstatesman, 14: <http://www.newstatesman.com/international-politics/2010/01/pilger-israel-palestinian-gaza>

Warschawski, Michel. CARNETS, fneeq, Faire plus pour La Palestine, novembre 2007.

Le Forum social éducation en Palestine en octobre 2010

Micheline Thibodeau

Vice-présidente de la FNEEQ

Un forum social mondial est un espace de débats démocratiques, non partisans, non confessionnels, d'échanges d'expériences, d'approfondissement de réflexion. Y participent, entre autres, des groupes syndicaux et sociaux, des organisations non gouvernementales qui ont en commun de s'opposer au néo-libéralisme et à la domination du monde par le capital ou toute forme d'impérialisme. Il vise à renforcer les liens nationaux et internationaux entre les différents groupes qui partagent les mêmes valeurs, celles de la Déclaration universelle des droits de l'Homme. UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE, non violent, respectueux de la démocratie participative, fondée sur la solidarité, sur des relations égalitaires entre les personnes, les sexes, les peuples et condamnant toute forme de domination et d'assujettissement d'un être humain par un autre.

**Pourquoi
tenir un forum social consacré
à l'éducation en Palestine?
Pour permettre
aux enseignantes et
aux enseignants palestiniens
de participer aux débats
qui concernent des grands
enjeux de l'éducation
à travers le monde.**

Le forum se tiendra simultanément dans quelques villes de Cisjordanie et de la Bande de Gaza pour permettre une plus grande participation des Palestiniennes et Palestiniens. Ce



choix de tenir le forum en Palestine et celui d'y décentraliser les événements relèvent du problème de mobilité de la population palestinienne, même sur leur territoire!

Le système d'éducation palestinien a été très malmené depuis plusieurs décennies. Le manque de ressources de base, les couvre-feux, les salaires de famine, l'isolement ont miné le moral des enseignantes et des enseignants. C'est pour partager des réflexions et des expériences pédagogiques de personnes issues de tous les continents que des groupes du milieu de l'éducation palestinienne mettent la main à l'organisation de ce forum dont les valeurs correspondent à la société qu'elles et qu'ils aimeraient construire.

Répondre à la violence du gouvernement israélien (bombardement, érection du mur, bouclage de la Bande de Gaza, apartheid, vol de territoire, de l'eau, etc.) par la tenue d'un Forum mondial éducation axée sur

les valeurs démocratiques condamnant la violence comme mode de résolution des conflits s'inscrit dans une réponse pacifiste à l'occupation par Israël de leur territoire.

C'est à partir de ces constats que la FNEEQ et la CSN se sont engagées dans le soutien de cet ambitieux projet porté en grande partie par le *Teacher Creativity Center (TCC)* avec lequel nous maintenons depuis l'an 2000 des liens ininterrompus.

Plusieurs conférences et ateliers sont au programme qui n'est toutefois pas encore tout à fait finalisé. Il sera possible d'assister à plusieurs conférences sur des problématiques sociétales, telles la pauvreté, la violence, la discrimination faite aux femmes, la justice, etc. D'autres porteront sur des thèmes éducatifs: évaluation des apprentissages, stratégies pédagogiques, motivation, etc. Plusieurs ateliers seront aussi offerts, selon ce que les participantes et les participants proposeront, comme c'est la tradition dans les forums sociaux. Enfin, un nombre important d'activités culturelles seront organisées.

Les mois qui viennent serviront à finaliser l'organisation. Si vous désirez participer à cet événement, vous pouvez informer la FNEEQ dès maintenant. Nous vous transmettrons toutes les informations dans les prochaines semaines.

**Un autre monde
est possible!**

www.teachercc.org/tcc_fr/index.html

Une campagne de visibilité pour les syndicats

Odette Lefrançois

Délégue à la coordination du regroupement privé

Au printemps 2007, les membres des syndicats du regroupement avaient répondu à un sondage sur la violence subie par le corps enseignant dans son milieu de travail. Les résultats avaient révélé quelques

par la coordination du regroupement, ont pris des moyens pour remédier à cet état de fait.

Malheureusement, le constat général qui se dégageait de ce sondage révélait que le syndicat était rarement mis au fait des problèmes vécus par leurs membres. Il nous fallait

d'une affiche. En réponse aux commentaires des membres présents à cette réunion, nous avons élargi ce moyen de visibilité en y ajoutant un signet à être distribué aux enseignantes et aux enseignants de nos syndicats. Les affiches, quant à elles, seraient placardées dans les locaux où se réunit le corps enseignant.

Bien que cette initiative ait pris naissance à la suite du sondage sur la violence, nous ne voulions pas limiter le message à cet unique aspect de la vie des membres. En effet, le travail syndical ne se résume pas seulement à accompagner quelqu'un qui subit une manifestation de violence, mais également à trouver des solutions à des problèmes et à fournir des réponses à une quantité de questions sur des sujets aussi divers que les droits parentaux, la retraite, les assurances, l'obtention de la permanence, pour n'en nommer que quelques-uns.



situations difficiles vécues par les enseignantes et les enseignants, mais de manière générale, les manifestations de violence verbale, physique, sexuelle ou psychologique se faisaient quand même peu fréquentes. Les membres de quelques établissements qui présentaient une problématique particulière ont contacté leur syndicat et, accompagné par leur conseiller ou

pallier cette situation pour leur permettre de véritablement jouer leur rôle. Ainsi, face à cette situation, les syndicats du regroupement ont souhaité rendre leur existence, mais surtout leurs interventions plus visibles auprès de leurs membres. C'est pourquoi, lors de la réunion du regroupement privé de septembre 2009, nous avons présenté un projet de campagne de visibilité autour

Bref, l'affiche finale, présentée à la réunion du regroupement de janvier 2010, a reçu l'approbation des délégués qui verront à utiliser ces outils de visibilité afin de sensibiliser leurs membres au rôle que peut et doit jouer leur syndicat.

Le regroupement privé verra à faire le suivi de cette campagne afin de voir si elle a véritablement sensibilisé les membres des syndicats.

L'IRONIE EST FRAPPANTE

La crise économique de 2008 a mené à un détournement colossal d'argent public vers l'entreprise privée. Des milliards de dollars, fruit d'impôts et de taxes normalement destinés pour l'essentiel (les services publics au premier chef), ont été détournés et consentis à des banques et à d'autres entreprises financières pour les sauver de la déroute.

Jean Trudelle

Président de la FNEEQ

Qu'il ait été nécessaire de le faire, ne serait-ce que pour les milliers de travailleuses et de travailleurs dont on a pu, au passage, préserver l'emploi, c'est une chose! Mais que rien de concret n'ait été fait pour réguler ensuite le cours des marchés financiers spéculatifs, c'est proprement scandaleux. Dans son mot d'ouverture au moment du dernier congrès de la FNEEQ, le comité exécutif relevait que « malgré les discours d'hommes et de femmes politiques, malgré les emportements à la Sarkozy, l'impensable est en train de se produire : le système capitaliste est en passe de reprendre son train-train habituel, le « business as usual ». La crise pourrait n'avoir provoqué aucun changement structurel important, aucune mesure crédible de contrôle supplémentaire, aucune véritable remise en question des principes sacrés du profit à n'importe quel prix. »

Mais ce n'est pas tout. Au Québec, où les services publics ont largement contribué à amortir les effets de la crise, le reliquat principal de cette dernière est un retour à l'obsession du déficit zéro, à la « démonisation » de la dette et, en conséquence, à des orientations budgétaires de restrictions.



Déjà le Québec a perdu, dans des marges de profits exagérées prises au passage par l'entreprise privée, une part importante des milliards qu'il a consentie pour la relance dans les infrastructures. Ceci fait, place à l'austérité : il est temps, nous dit-on, de nous serrer la ceinture! Le gouvernement n'a pas d'argent : il brade les services publics.

L'occasion aurait pourtant été belle d'initier un véritable débat sur les revenus de l'État. Mais ce débat, court-circuité par les ténors d'une économie de droite qui sévissent dans plu-

sieurs médias, n'aura pas lieu si le mouvement progressiste ne l'impose pas.

Une autre vision des choses

On peut difficilement blâmer monsieur et madame tout le monde de finir par prendre pour acquis ces « canons » économiques qui leur sont assénés tous les jours. Dans La Presse, dans les pages du « scab » Journal de Montréal et sur diverses tribunes télévisées consacrées à l'économie, le prêt à penser est clair : la dette va ruiner les générations futures, il faut réduire les dépenses et tarifier davantage. Et ne pas toucher aux impôts!

La réaction du gouvernement Charest aux propositions de la CSN à ce chapitre en est une d'évitement. Ce que préconise le mouvement syndical, ce n'est pas une hausse paramétrique des impôts, bien qu'à la limite cette dernière serait tout à fait défendable. C'est une révision en profondeur de la fiscalité, dans le but de la rendre plus progressive en augmentant le nombre des paliers d'imposition, en augmentant les taux de cotisation des mieux nantis, en révisant de façon radicale les mesures d'évitement fiscal et en s'attaquant avec vigueur aux échappatoires fiscales.

Quand Jean Charest répond qu'il n'est pas question de hausser les impôts, il réduit de manière populiste les propositions avancées, évitant la véritable question et coupant court du même coup au débat réclamé.

Agir ensemble

Il est évident qu'on ne peut compter sur un gouvernement néolibéral pour porter à l'égard des finances publiques un débat progressiste : il appartient au mouvement syndical, communautaire et populaire d'en imposer la pertinence.

Une imposante coalition, à laquelle la FNEEQ a adhéré en décembre, a proposé cet objectif. Elle compte, au moment d'écrire ces lignes, plus d'une cinquantaine d'organisations parmi lesquelles, outre la FNEEQ, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), la Fédération des femmes du Québec, et le Front



d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU), pour ne nommer que celles-là. Une campagne de courriels et de fax a déjà été lancée, à laquelle ont participé les syndicats de la FNEEQ, et une manifestation importante a eu lieu le 1^{er} avril à Montréal.

Ces actions ne constituent qu'un début. Le budget qui a été adopté par le gouvernement Charest ne va pas marquer la fin de la bataille des finances publiques : des budgets, il y en aura d'autres, et les services publics vont continuer en en constituer l'enjeu principal.

Le travail de sensibilisation à faire est peut-être colossal, compte tenu notamment de la convergence médiatique, mais il est possible. Nos vues font leur petit bonhomme de chemin... le jour n'est peut-être pas si lointain où sera ramenée, au devant de la scène, l'idée d'une journée de grève sociale, enracinée dans l'expression de quelques enjeux bien ciblés et capables de rejoindre la population québécoise dans son ensemble? ■

Vos assurances : c'est réglé.



Exclusivement réservé aux membres

Obtenez **10 % de rabais** sur vos primes d'assurance automobile, habitation et véhicules récréatifs.

Concours

Par ici Paris!

Demandez une soumission et courez la chance de gagner

Règlements disponibles à la Vice-présidence marketing.



fneeq



La Capitale
assurances générales
Cabinet en assurance de dommages

1 866 551-2643 • 514 788-3528 • www.lacapitale.com

Favoriser le covoiturage et l'utilisation des transports en commun



Marie Blais

Vice-présidente de la FNEEQ

La plupart des chercheurs s'entendent pour dire que les gaz à effets de serre (GES) engendrent des changements climatiques majeurs. Pourtant, en décembre 2009, à Copenhague, les gouvernements n'ont pas réussi à négocier un nouvel accord en limitant la production. Plusieurs pays, notamment les États membres de l'Union européenne, visaient une réduction des GES de 25 % par rapport aux niveaux de 1990. D'autres pays, dont la Chine, les États-Unis et le Canada, s'opposaient à toutes cibles précises. Ce sont ces derniers qui ont imposé leurs perspectives.

Pourtant, des efforts urgents doivent être faits pour réduire les GES. Souscrivant aux réflexions initiées par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et Équiterre, la FNEEQ a adopté lors de son congrès spécial tenu en novembre 2009, une politique de remboursement des frais de déplacement qui cherche à réduire de 30 % son empreinte écologique, en favorisant l'utilisation de moyens de transport autres que la voiture.

Désormais, pour les délégations officielles en provenance d'un syndicat participant à une instance, le remboursement du kilométrage s'établira à partir du ratio d'une voiture pour 3 délégués. Par ailleurs,

la FNEEQ introduit des remboursements incitatifs qui devraient favoriser le covoiturage. Ainsi, à partir de deux passagers, la FNEEQ remboursera aux syndicats l'équivalent de 0,12 \$ du kilomètre par personne voyageant dans une même voiture. Par exemple, s'il y a 3 personnes dans une voiture, le syndicat recevra 0,36 \$ de plus que le remboursement du kilométrage de base.

Afin de favoriser l'usage du transport en commun en milieu urbain, la Fédération double le remboursement d'un déplacement en transport en commun. Par exemple, le coût d'un passage passera de 2,75 \$ à 5,50 \$. En milieu interurbain, elle remboursera au syndicat 150 % du coût d'un déplacement en autobus ou en train.

Pour le comité santé, sécurité et environnement de la FNEEQ, une réduction de 30 % de l'empreinte écologique exige un réel changement d'habitudes voire de culture quant à l'utilisation de la voiture et ne se réalisera que si la politique de remboursement des frais de déplacement favorise le transport en commun et le covoiturage. Déjà en 2003, la Fédération avait adopté le principe du covoiturage, mais cet élément de la politique avait été peu appliqué. En proposant des mesures incitatives, la FNEEQ espère que cette fois-ci, les objectifs de favoriser le covoiturage et l'utilisation des transports en commun seront atteints.

Ça bouge chez les

Enfin une nouvelle convention collective à l'UQAT

Après plus d'un an de négociation et un vote de grève générale illimitée, les chargées et chargés de cours de l'UQAT bénéficient enfin d'une nouvelle convention collective. Outre les avancées aux chapitres de l'attribution des cours, de l'intégration pédagogique et du perfectionnement, des gains importants ont été réalisés en ce qui a trait à la rémunération. En effet, le taux d'une charge de cours passe de 7662 \$ en décembre 2008 à 8749 \$ en janvier 2012, montant auquel s'ajou-

tera le taux de la politique salariale du gouvernement du Québec pour 2012. On parle donc de plus de 11,5 % d'augmentation en quatre ans. Des libérations syndicales supplémentaires ont également été obtenues. Un fait important à souligner dans cette victoire syndicale est l'appui sans réserve que les étudiantes et les étudiants ont démontré à l'égard de leurs enseignants chargés et chargés de cours.



Les chargées et chargés de cours du regroupement université ont participé à une conférence de presse en appui à leurs collègues de l'UQAT le 23 avril 2009 à Rouyn. Dans l'ordre habituel : Marie Blais, Isabelle Morasse, Claire Tremblay, Carmen Charrette, VP condition féminine, Louise Lemieux ; debout : Louis-Charles Sirois, Puma Freytag, Sylvie Pelletier, Jacques Thériault, Francis Lagacé, Marie Methot, VP secteur public, Denis Geoffroy.

La négociation regroupée : c'est reparti !

Le printemps dernier, nous vous faisions part du bilan du cycle de négociation 2005-2009, même si ce cycle se terminait dans les faits avec la négociation du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (SCCCUQAT) (voir encadré). En même temps, la machine du Syndicat des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal (SCCCUM) se mettait en marche pour amorcer

une nouvelle période de négociation. Les choses se sont précisées au cours de l'automne avec la signature de l'entente de solidarité et des rencontres de travail des vice-présidences à la convention collective, travaux qui se poursuivent ce trimestre.

Les 3 et 4 décembre 2009, le regroupement université, qui tenait sa réunion à l'Université de Montréal pour marquer son appui à la négociation

du SCCCUM, a entériné la quatrième entente de solidarité de son histoire. Cette entente prévoit, entre autres choses, les mécanismes de coordination entre les syndicats pendant toute la durée des négociations, sans doute une des négociations regroupées les plus importantes entre des syndicats CSN. Cette négociation regroupe en effet neuf syndicats en provenance de six régions.

chargés de cours !

Par ailleurs, les vice-présidences à la convention collective des syndicats du regroupement université se rencontrent régulièrement pour paver la voie d'une éventuelle plateforme commune. Ces réunions permettent d'analyser en profondeur certains dossiers techniques et de réfléchir sur des avenues communes de bonification des conventions collectives. Ces rencontres rendent également possibles des échanges sur les problématiques locales et sur des pistes de solutions. Rappelons pour les non-initiés que les négociations dans les universités se déroulent de façon autonome dans chacun des établissements, qu'il n'y a aucune table centrale. Les syndicats sont maîtres absolus du contenu et de la stratégie de leur négociation. L'adhésion à l'entente

de solidarité et à la plateforme commune est donc tout à fait libre. Mais tous y trouvent sûrement des avantages, car tous y adhèrent ! Pour revenir au mode de fonctionnement, mentionnons seulement que les vice-présidences à la convention collective déposent le fruit de leurs réflexions et des propositions de thèmes pour la plateforme commune au regroupement, qui en discute et en dispose selon ses règles de fonctionnement. Concrètement, il devrait ressortir quelque part au printemps une entente sur les éléments de cette plateforme, juste à temps pour le démarrage des négociations à l'Université du Québec en Outaouais et à Rimouski, dont les conventions échoient en mai prochain.

Des formations adaptées aux besoins des syndicats en matière de négociation, de communication, de mobilisation ou d'analyse d'états financiers s'ajoutent à ces travaux.

Tout est donc en place pour assurer une bonne préparation et une concertation optimale entre les syndicats de façon à maximiser les gains de ce prochain cycle de négociation. Le bilan du cycle 2005-2009 a d'ailleurs établi que la préparation à la négociation s'était révélée aussi importante que la négociation elle-même en ce sens qu'elle avait permis d'établir le climat de confiance indispensable à toute discussion. Bref, c'est avec détermination que les syndicats du regroupement université abordent ce nouveau cycle.

Grève des chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal

Au moment d'écrire ces lignes, les chargées et chargés de cours de l'Université de Montréal en sont à leur 33^e jour de grève. Pourtant, quand on regarde attentivement les points en litige, rien ne justifie l'impasse actuelle.

Outre un rattrapage salarial, les chargées et chargés de cours demandent des mesures pour atténuer les impacts de la taille des groupes, le maintien des règles de répartition des tâches des accompagnateurs et coachs musicaux ainsi que le respect de la propriété intellectuelle et de l'ancienneté. Sur ces trois derniers points, l'Université propose plutôt des reculs.

Dans ces conditions, comment expliquer qu'un mois de grève n'ait pas permis une entente ? Regardons du côté des journées de négociation. À plusieurs reprises, l'Université a refusé de s'asseoir à la table de négociation, malgré les demandes pressantes du syndicat. Du 24 février au 8 mars, les négociateurs patronaux n'étaient pas disponibles. Refus également de négocier les 16, 17 et 18 mars, l'Université attendait le résultat de l'assemblée générale, qui devait se prononcer le 18 sur son offre finale et globale. Verdict : rejet de l'offre à 84 % et poursuite de la grève à 77 %. L'Université annule la ren-



contre de négociation prévue le 19 mars et se rend disponible... le 25 ! À force d'insister, le syndicat a finalement obtenu la poursuite de la négociation les jours suivants, en espérant que des pourparlers intensifs permettront de dénouer l'impasse. Un retour en classe le plus tôt possible est le plus grand souhait des chargées et chargés de cours, mais pas à n'importe quel prix !

Dernière heure : une entente a été acceptée par les membres du syndicat, le 11 avril 2010.



Rendez-vous au Conseil fédéral !

Calendrier des congrès des conseils centraux de la CSN oblige, le conseil fédéral de la FNEEQ aura lieu ce printemps un peu plus tard que d'habitude et ne durera que deux jours. Il se déroulera à Québec, à l'hôtel Pur, les 7 et 8 juin prochain.

Inutile de dire qu'il s'agira d'une instance au menu bien rempli. Le comité école et société y déposera deux documents importants, qui seront discutés par les délégué-es en provenance des trois regroupements de la FNEEQ. Le premier, *Cette école que nous voulons*, réalise un mandat confié par le dernier congrès en explicitant de manière approfondie les positions défendues par la fédération concernant l'enseignement privé. Le second est un premier dossier sur la formation à distance, dont les formes de développement interpellent de plus en plus les syndicats du regroupement cégep comme ceux du regroupement université.

Concernant les dossiers internationaux, une place importante sera faite à la question de la

reconstruction en Haïti. Nous aurons l'occasion de faire le point sur la situation, six mois après le terrible tremblement de terre qui a frappé ce pays. Ceci dans une approche qui ne voudra pas se limiter aux seuls aspects humanitaires. Les dimensions internationales et nationales de la reconstruction y seront soulevées. Nous pourrons probablement dégager des pistes d'aide à des groupes syndicaux d'enseignantes et d'enseignants.

D'autres sujets seront également abordés dont le Forum social éducation qui se tiendra en Palestine en octobre 2010 et les dossiers femmes. Deux journées qui promettent d'être intenses, et auxquelles sont chaleureusement conviées les délégations de tous nos syndicats !

fneeq 
CSN

www.fneeq.qc.ca